

DEMANDE DE LOGEMENT ADAPTÉ CROUS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026



1^{RE} DEMANDE

RENOUVELLEMENT FICHE DE LIAISON

FICHE DE LIAISON

Merci de joindre **IMPERATIVEMENT** une **attestation médicale certifiant des besoins** d'aménagements et/ou justificatif de reconnaissance du handicap par la MDPH
CONDITION PRÉALABLE : avoir constitué un Dossier Social Etudiant
<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Commission le **27 mai 2025**

Retour des dossiers pour le 20 mai 2025

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____ N° INE : _____

À compléter et retourner au

SERVICE SOCIAL ÉTUDIANT DONT VOUS DÉPENDEZ, cliquez ici

Assistant(e) Social(e) CROUS ou SUMPPS référent(e) : _____

OU

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

– SAVS – Handisup, quand un accompagnement est déjà en cours, contact@handisup.fr

Coordinateur de parcours - Référent(e) : _____

CURSUS ACTUEL - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Établissement	Filière

CURSUS PROJÉTÉ - ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Vœux	Établissement	Discipline	Ville
1			
2			
3			
4			

RÉSIDENCES OU CITÉS UNIVERSITAIRES DEMANDÉES

1	
2	
3	
4	

VOTRE SITUATION DE HANDICAP

- Déficience motrice sans fauteuil
- Déficience motrice avec fauteuil
Si oui, s'agit-il d'un fauteuil Électrique
 Manuel
- Déficience auditive
- Déficience visuelle
- Autre handicap : _____

VOS BESOINS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT (ne cocher que la ou les cases correspondant à vos besoins)

- Accès du bâtiment par une rampe d'accès
- Porte d'entrée du bâtiment : automatique ou manuelle
- Place de parking « personne à mobilité réduite »
- Proximité du bâtiment avec le lieu de formation
- Proximité du bâtiment avec les commerces
- Proximité du bâtiment avec un transport en commun accessible
- Proximité des services de soins
- Veilleur de nuit
- Autre : _____

VOS BESOINS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT (ne cocher que la ou les cases correspondant à vos besoins)

- Appartement au rez-de-chaussée
- Appartement à l'étage à privilégier : avec ascenseur ou sans ascenseur
- Porte d'entrée du logement : automatique ou manuelle

EMPLACEMENT DU LOGEMENT DANS LE BÂTIMENT

- Atténuation du bruit (en fin de couloir/éloigné de la route passante/dernier étage...)
- Luminosité (exposition / éclairage spécifique / rideaux / volets...)
- Interaction sociale (à favoriser / à atténuer)
- Autres : _____

PIÈCE DE VIE

- Table surélevée
- Cuisine adaptée
- Volets électriques
- Lit médicalisé
- Lève malade
- Voyant lumineux (dispositif pour les personnes malentendantes)
- Autres : _____

SALLE D'EAU / TOILETTES

- Barres d'appui
- Douche au sol
- Siège de douche
- Autres : _____

AIDE HUMAINE

Bénéficiez-vous d'une aide humaine ?

- Non
- Oui, laquelle : _____

Si vous bénéficiez d'une auxiliaire de vie, intervient-elle :

- De jour et/ou De nuit

DEMANDE DE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Boursier 2024/2025 Oui Non

Boursier 2025/2026 Oui Non

Si oui, quel échelon : _____

Si non, quel est le Revenu Brut Global 2023 figurant sur Avis Fiscal 2024

(joindre copie de l'Avis Fiscal) : _____

REMARQUES

Cette fiche sera transmise au Directeur d'Unité de Gestion (DUG) Hébergement pour information et pour intervention en cas de besoin.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du jeune ou de son représentant légal (précédée des mentions lu et approuvé) :

DÉCISION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

COMITÉ DE SUIVI

CROUS

Division vie étudiante -Jean-Jacques Audureau & Christine Sauvage

Service Social : 02.40.37.13.39 (pour les départements du 44 et du 85)
02.41.39.65.70 (pour les départements du 49, 53 et 72)

UNIVERSITÉ DE NANTES

Relais Handicap – S. Brunat - 02 40 37 10 36

Hélène Cathala – Médecin référent handicap - 02 40 37 10 50

UNIVERSITÉ D'ANGERS

Service de santé universitaire – F. Harteiser - 02.41.22.69.10

UNIVERSITÉ DU MANS

Centre de santé universitaire – E.Morinai - 02.43.83.39.20

HANDISUP

Service d'accompagnement à la vie sociale – Loire-Atlantique : 02 51 83 99 16

INFORMATIONS CONCERNANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les informations recueillies par le service social, agissant au nom du directeur Général du CROUS de Nantes-Pays de la Loire, à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné au service social du Crous, dans la finalité d'évaluer votre dossier. Ces données seront conservées durant 5 ans au maximum.

Conformément au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, aux informations qui vous concernent, d'effacement, d'un droit d'opposition ou d'une limitation du traitement des données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre DPO en vous adressant par mail à : dpo@crous-nantes.fr